

Procès-verbal de la 136^e assemblée ordinaire du conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne qui s'est tenue le lundi 17 septembre 2018 à 18 h à la salle A-220 en présentiel et par conférence téléphonique au poste 5801.

Sont présents :	Mesdames	Marie-Bétié Collot Marie-Josée Couture Véronik Gravel
	Messieurs	Xavier Allard Normand Fournelle Bernard Grandchamp Olivier Malo Yves Mc Nicoll Simon Paquin Mathieu Roger Samuel Venosa Jean-Claude Young
Se sont excusés :	Messieurs	Michel Girard Jean-Claude Mondion
Invités :	Messieurs	Sylvain Poirier, directeur d'INÉDI Éric Francoeur, directeur adjoint au Service des programmes et du développement pédagogique
	Madame	Chantal Majeau, directrice adjointe au Service de l'organisation et du cheminement scolaires
Secrétaire de l'assemblée :	Madame	Patricia Lehoux, agente d'administration, Direction du collège

136.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Monsieur Olivier Malo, président d'assemblée, et présent par conférence téléphonique constate le quorum et déclare l'assemblée l'ouverte. Il demande à M. Mc Nicoll de présider l'assemblée puisque ce dernier est sur place.

136.2 Adoption de l'ordre du jour

CECT-180917-01 *Sur proposition de monsieur Normand Fournelle, dûment appuyée par monsieur Mathieu Roger, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant:*

- 136.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 136.2 Adoption de l'ordre du jour (1)
- 136.3 Adoption du PV du 11 juin 2018 (1)
- 136.4 Adoption du plan de travail 2018-2019 d'INÉDI (Invité : Sylvain Poirier) (1)
- 136.5 Avis sur la recommandation d'émission de diplômes (Chantal Majeau) (1)
- 136.6 Suivi de l'adoption du budget 2018-2019 par le conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière et discussion à l'effet de la représentativité du corps enseignant au conseil d'administration (1)

- 136.7 Informations
 - 136.7.1 Fête foraine familiale du 29 septembre 2018
- 136.8 Questions diverses
- 136.9 Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

136.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 11 juin 2018

CECT-180917-02 *Sur proposition de madame Marie-Josée Couture, dûment appuyée par monsieur Jean-Claude Young, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 11 juin tel que déposé.*

Adopté à l'unanimité.

Suivis

Budget adopté lors du CA du 12 juin 2018. Ce sujet revient à l'ordre du jour au point 136.6.

Les deux politiques sur la recherche ont été présentées le 12 juin dernier au dernier conseil d'administration et adoptées avec les deux amendements suggérés.

Les recommandations de diplômés ont été acceptées par le conseil d'administration le 12 juin 2018.

136.4 Adoption du plan de travail 2018-2019 d'INÉDI (Invité : Sylvain Poirier) (1)

Monsieur Sylvain Poirier, directeur d'INÉDI, présente le plan de travail pour l'année 2018-2019.

Attendu le dépôt du plan de travail annuel du CCTT INÉDI;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Terrebonne;

CECT-180917-03 *Sur proposition de monsieur Mathieu Roger, dûment appuyée par monsieur Normand Fournelle, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière (CRL) en vue de l'adoption du plan de travail 2018-2019 du CCTT INÉDI.*

Adopté à l'unanimité

Un membre tient à féliciter à l'équipe d'INÉDI pour le travail accompli.

136.5 Avis sur la recommandation d'émission de diplômés (Chantal Majeau) (1)

Madame Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente la recommandation des diplômés.

Projet de résolution #1

Attendu les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CECT-180917-04 *Sur proposition de monsieur Simon Paquin, dûment appuyée par monsieur Normand Fournelle, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne recommande au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiants dont le nom apparaît sur la liste suivante :*

- TB2018060701

Adopté à l'unanimité

Projet de résolution #1

Attendu les dispositions de l'article 33 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CECT-180917-05 *Sur proposition de monsieur Bernard Grandchamp, dûment appuyée par monsieur Jean-Claude Young, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne recommande au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales à l'étudiant dont le nom figure en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui a atteint les objectifs de son programme.*

Adopté à l'unanimité.

136.6 Suivi de l'Adoption du budget 2018-2019 par le conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière et discussion à l'effet de la représentativité du corps enseignant au conseil d'administration (CA) (1)

Monsieur Yves Mc Nicoll, directeur du collège, présente l'information relative à l'adoption du budget 2018-2019 par le conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière.

Une demande de pourvoi sera entendue le 25 octobre 2018. La présentation de pièces informatives se fera à huis clos lors du prochain CA. Les membres qui pourraient être en conflit d'intérêt seront invités à quitter la salle.

Un membre s'explique quant à la représentativité. Ce sont des membres du CA et non des enseignants qui sont présents. La demande en pourvoi a été déposée par les trois syndicats des enseignants et cela montrerait une transparence de laisser les enseignants membres du CA y assister.

Un membre demande plus de précisions quant aux personnes qui ne seront pas admises. La direction du cégep à Terrebonne s'est engagée à fournir plus d'informations au conseil d'établissement concernant les membres qui seront exclus du huis clos. Un courriel sera envoyé à cette fin.

Il est souligné qu'il est tout à fait dans le droit de garder des informations stratégiques.

Un membre aimerait que monsieur Mc Nicoll demande qu'il n'y ait pas de huis clos lors du CA du 25 septembre prochain. Nous n'avons pas de recommandations à faire.

Il doit aussi être mentionné que le conseil d'établissement a eu la discussion tel que demandé et que M. Mc Nicoll ramènera les informations partagées aujourd'hui au CA du 25 septembre prochain.

136.7 Informations

136.7.1 Fête foraine familiale du 29 septembre 2018

En 2018, le Cégep à Terrebonne fête son 20e anniversaire : 20 ans à voir GRAND!

Pour souligner ce moment charnière, le Cégep à Terrebonne invite la communauté collégiale, qu'ils s'agissent d'étudiants actuels ou diplômés, d'enseignants, de membres du personnel ou de retraités, à une fête **foraine familiale de type retrouvailles**, qui se tiendra **le samedi 29 septembre** prochain, de **10 h à 16 h**, sur le **terrain du collège**.

Au menu de cette journée : camions de rue, jeux gonflables, jeux d'adresse et activités pour toute la famille!

L'inscription est gratuite, mais nous vous invitons à vous inscrire afin de nous permettre de prévoir le déroulement de la journée! Les 500 premiers participants inscrits auront la chance de gagner l'un des 10 prix de 50 \$ applicables pour les camions de rue. Carl Miguel Maldonado, ancien candidat de La Voix 6 en 2018 et ancien étudiant du cégep à Terrebonne donnera une prestation.

Il y a 350 inscriptions à ce jour.

136.8 Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

136.9 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Marie-Bétie Collot de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 18h51.

Président

Secrétaire de l'assemblée